

prières, non seulement il le permit, mais offrit à l'évêque de prendre le pont pour cet effet, et sur ce que celui-ci lui observa que la manœuvre en pourrait être gênée, et qu'il se contenterait de l'entrepont, le capitaine y fit aussitôt transporter un tapis et des chaises pour le clergé. L'exercice dura environ trois quarts d'heure, pendant lesquels il régna beaucoup de silence sur le vaisseau.

24 juillet. Il venta peu dans le cours de cette semaine, mais les matinées furent très froides. Nous restâmes à bord, lundi, mardi et mercredi tout entiers. Enfin nous débarquâmes à Kingston, le jeudi, assez matin pour dire la messe, si l'église n'eût été embarrassée d'ouvriers, qui en construisaient les bancs, conformément à l'ordonnance rendue dans la visite. L'évêque y trouva aussi la cloche qu'il avait demandée à Québec, et eut la satisfaction d'en faire la bénédiction solennelle, le soir du même jour. Elle eut pour parrain le colonel Georges M^cDonnell, le vainqueur des Américains à Ogdensburg, catholique zélé et estimable, et pour marraine, la dame du marguillier en charge. Cela fait, on ne songea plus qu'à regagner au plus vite le Bas-Canada. Mais les bateaux étant tous retenus pour le transport des troupes qui descendaient à Montréal, il ne fut possible de partir que le samedi. L'évêque eut la consolation de donner encore à quelques personnes le sacrement de confirmation, à l'issue de sa messe, le vendredi, et s'embarqua, le lendemain matin, au son de la nouvelle cloche que l'on avait eu le temps de monter. Bientôt il apprit que l'adjudication des bancs placés par son ordre, dans cette église, s'était élevée à la somme annuelle de £ 289, et que les paroissiens avaient acquis un vaste emplacement au devant de leur église, sur lequel ils se préparaient à élever une maison pour le logement fixe du prêtre, dont ils ont payé jusqu'à présent le loyer.

27 juillet. Il ne vit pas avec un égal plaisir qu'en échange de toutes les politesses qu'il avait reçues des officiers de la Marine Royale, on lui présentait des comptes montant à £ 122, pour les deux passages que ses compagnons et lui avaient faits sur les lacs Erié et Ontario. Il se persuada que cette demande était le résultat de quelque malentendu, paya la somme et se réserva le recours au gouvernement pour un remboursement dont on lui a, depuis, donné des assurances. (A suivre.)